



N°

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LE DEVELOPPEMENT
DE L'INFORMATIQUE COMMUNALE**

S.D.I.C. 23

ORDRE DE SERVICE

à retourner au SDIC 23 : Résidence Chabrières – Rue Charles Chareille 23 000 GUERET

NOM DE LA COMMUNE :

Téléphone de la mairie : Nom de l'agent :

Horaires d'ouverture de la mairie.....

.....

NATURE DE L'INTERVENTION DEMANDEE :

☐ Formation - NOM du MODULE : **INTERFACE SERVICE CHORUS**

Nombre de demi-journées : **1/2**

Tarif : 468 € TTC (Formation à distance : 360 € TTC + 108 € TTC par heure de formation à distance)

.....
Cachet et Signature du MAIRE

Le

BON POUR TRANSMISSION A CERIG QUI PRENDRA RENDEZ-VOUS AVEC LA COLLECTIVITE.

Tous les devis et factures (hormis achat matériel) seront transmis par le prestataire auprès du SDIC 23.

Par suite, Le SDIC demandera le remboursement auprès des communes selon les accords qui auront été fixés par le Comité Syndical.

A Guéret, le

LE PRESIDENT du SDIC 23,

Didier BARDET
Maire honoraire de FLEURAT